



La facturation au kWh sur le réseau FLO au Canada



La facturation au kWh sur le réseau FLO au Canada

FLO offre la facturation au kilowattheure (kWh) sur ses bornes de recharge de niveau 2 et de recharge rapide au Canada.

La facturation au kWh est une option plus précise qui permet à l'électromobiliste de connaître l'énergie consommée par son véhicule, et permet à la fois aux consommateurs et aux services publics de gérer la consommation d'énergie plus efficacement.

Les propriétaires canadiens de bornes de recharge qui opèrent les modèles de bornes Core+, Core+ MAX, SmartTWO, SmartTWO-BSR, SmartDC et FLO Ultra sur le réseau de FLO peuvent désormais facturer au kWh, sous réserve de leur inscription auprès de Mesures Canada et du [respect de ses conditions générales](#). Pour les bornes de niveau 2 (Core+, Core+ MAX, SmartTWO et SmartTWO-BSR), seules certaines versions spécifiques de micrologiciel permettent l'activation de la facturation au kWh.

Si vos bornes de recharge sont admissibles et en service, vous pouvez suivre les étapes ci-dessous. Les bornes de recharge qui n'ont pas encore été mises en service seront d'abord activées en mode de facturation au temps et converties ultérieurement lorsque le propriétaire aura effectué les étapes ci-dessous.



Il est facile de commencer.

ÉTAPE 1. Seulement pour les bornes Core+, Core+ MAX, SmartTWO et SmartTWO-BSR. Si votre demande concerne uniquement des bornes de niveau 3 (SmartDC et FLO Ultra), passez directement à l'ÉTAPE 2.

Le propriétaire de bornes doit demander à FLO la validation de la version de micrologiciel en écrivant à service@flo.com. Il doit inclure les identifiants des bornes de niveau 2 visées.

L'équipe du service à la clientèle de FLO procédera à la validation et effectuera un suivi auprès du propriétaire afin de confirmer quelles bornes peuvent être incluses dans la demande de dispense temporaire auprès de Mesures Canada.

ÉTAPE 2. Le propriétaire de bornes demande une dispense temporaire à Mesures Canada

Le propriétaire de bornes doit soumettre une demande de dispense temporaire auprès de Mesures Canada en remplissant ce [formulaire](#) et en le soumettant directement à mcdispensation-dispensemc@ised-isde.gc.ca.

Pour remplir le formulaire:

1. Cliquez sur le [lien](#) pour ouvrir le formulaire.
2. Cliquez sur l'icône de téléchargement (dans le coin supérieur droit) pour le télécharger.
3. Enregistrez le fichier sur votre ordinateur.
4. Ouvrez le document enregistré à l'aide d'Adobe Reader ou d'un logiciel similaire.
5. En cas de problème, contactez Mesures Canada pour obtenir de l'aide.

Il n'y a aucun frais pour obtenir la dispense temporaire. Le délai de réponse de Mesures Canada est de 30 jours ouvrables pour les demandes de moins de 50 bornes et de 60 jours ouvrables pour les demandes de plus de 50 bornes.

ÉTAPE 3. Remplissez le formulaire d'activation de facturation de FLO

Une fois que vous avez reçu l'approbation de Mesures Canada, [remplissez le formulaire d'activation de facturation](#) de FLO.

ÉTAPE 4. Soumettez tous les documents requis à service@flo.com

Objet du courriel: *Demande d'activation de la facturation au kWh*

Veuillez inclure les documents requis suivants dans le courriel.

Demande d'activation de la facturation au kWh à FLO qui comprend :

- Les identifiants des bornes visées
- Le tarif de recharge désiré (ex: 0.45\$/kWh)

Remarque : les tarifs complexes tels que les tarifs variables en fonction de l'heure d'utilisation, la combinaison de kWh et de frais de temps ou d'inactivité, la combinaison de kWh + forfait et la facturation progressive des kWh ne sont actuellement pas disponibles.

- Date souhaitée pour l'activation

Lettre de dispense temporaire de Mesures Canada:

Cette lettre indique que le propriétaire de la borne de recharge (client de FLO) satisfait à toutes les exigences de la dispense temporaire pour l'équipement d'alimentation de véhicule électrique de niveau 2 et 3. Elle répertorie également tous les appareils concernés (ID des bornes de recharge FLO) ayant bénéficié d'une telle dispense.

Certificat d'enregistrement de l'entrepreneur de Mesures Canada:

Ce document certifie que l'entrepreneur a été enregistré conformément aux exigences de la Loi sur l'inspection de l'électricité et du gaz.

Veuillez prévoir 10 jours ouvrables pour que votre demande soit traitée.

REMARQUE : Si des champs obligatoires du formulaire FLO sont incomplets ou si les deux documents de Mesures Canada ne sont pas joints, le formulaire sera retourné au client pour révision.

Renseignements supplémentaires :

Afin d'assurer une utilisation optimale de la borne de recharge, il est essentiel que le propriétaire établisse un tarif compétitif, conforme aux tarifs en vigueur dans la province, le secteur et selon la concurrence locale. Le propriétaire est invité à communiquer avec FLO (service@flo.com) pour obtenir de l'aide afin de fixer un tarif adapté pour sa borne.

FLO veillera à ce que les bornes fonctionnant sous ce mode de facturation affichent le message suivant aux conducteurs, soit sur l'écran de la borne, soit dans l'application, conformément aux exigences de Mesures Canada :

«L'utilisation de ce dispositif est temporairement autorisée dans le but d'établir le montant exigible pour l'électricité, selon les modalités établies par Mesures Canada.»

Les écrans des bornes FLO et l'application destinée aux conducteurs permettent de visualiser facilement le coût d'une recharge. Une fois la séance terminée, un reçu récapitulatif de la recharge est fourni sur l'écran de la borne ainsi que dans l'application.

Où trouver l'identifiant de la borne:

- Après avoir acheté vos bornes de recharge FLO, vous recevrez une liste d'identifiants d'actifs (bornes). Veuillez inclure les identifiants souhaités dans le formulaire de demande d'activation de la facturation
- Pour les bornes Core+, Core+ MAX, SmartTWO, SmartTWO-BSR et SmartDC, l'identifiant de la borne suit le format suivant : ABC-12345. Exemple : AAL-00817
- Pour les bornes FLO Ultra, l'identifiant de la borne suit le format suivant : T123456-1#A1. Exemple : T400004-2#A2
- Veuillez noter qu'une borne FLO Ultra aura deux identifiants pour chaque borne (un par port).



Service à la clientèle :

Pour toute question concernant la facturation énergétique (kWh) ou son activation, veuillez communiquer avec l'équipe du [service à la clientèle](#) de FLO ou composer le 1-855-543-8356. Nous nous ferons un plaisir de vous aider. Pour toute question concernant la lettre de dispense ou le certificat d'enregistrement de l'entrepreneur, veuillez communiquer avec Mesures Canada ou consulter la [foire aux questions](#) : Programme de dispense temporaire pour les bornes de recharge pour véhicules électriques.





flo[®]

flo.com
1-855-543-8356
service@flo.com



(c) 2026 Services FLO Inc. faisant affaires sous le nom FLO. Tous droits réservés. FLO se réserve le droit de modifier les catalogues de produits et les spécifications à tout moment et sans préavis et n'est pas responsable des erreurs typographiques ou graphiques pouvant apparaître dans ce document. Les images présentées sont uniquement à des fins d'illustration. Le produit réel peut varier. Les informations contenues ici ne constituent en aucun cas une offre, un engagement, une représentation, une déclaration, ou une garantie.